

**Déclaration nationale de la Belgique à l'ANUE6**

« Des actions multilatérales efficaces, inclusives et durables pour lutter contre le changement climatique, la perte de biodiversité et la pollution »

26 février – 1 mars 2024

Ministre Zakia Khattabi

(3 min. max)

Madame la présidente, Excellences, Mesdames et Messieurs

La Belgique s'aligne sur la déclaration faite au nom de l'UE et de ses États membres.

- Nous sommes ici à l'ANUE pour renforcer l'action et la coopération multilatérales afin de répondre crédiblement aux défis auxquels les populations et la planète sont confrontées. Un multilatéralisme et une coopération efficaces sont essentiels pour garantir que la nature puisse encore prospérer et servir notre bien-être, notre santé et notre prospérité.
- Dans l'actuel désastreux contexte géopolitique, le multilatéralisme constitue une importante source d'espoir. Les défis environnementaux sont des défis mondiaux. La triple crise planétaire déterminera notre avenir à tous si, malgré nos différences géopolitiques malgré nos différences géopolitiques, nous ne nous y attaquons pas ensemble,
- Heureusement, il y a de bonnes raisons d'espérer. Nous nous sommes engagés à mettre fin à la pollution plastique, nous avons décidé de mettre en place un nouveau **science policy panel on chemicals and waste and pollution prevention**. Nous avons conclu l'accord sur le Cadre mondial sur les produits chimiques et célébré la signature du Traité sur la haute mer à New York.
- En Belgique, nous prenons nos engagements environnementaux au sérieux. Nous avons ainsi adopté une interdiction d'exportation de substances chimiques nocives, une loi fédérale sur le climat pour mettre en œuvre l'action climatique dans une approche transversale et intégré l'écocide dans notre code pénal.

- La Belgique attache une grande importance à l'économie circulaire et à la gestion durable des ressources en tant que moteurs essentiels pour faire face à la triple crise environnementale. Dans ce contexte, nous nous félicitons de la réalisation du rapport « Perspectives sur les ressources mondiales » par l'IRP.
- Je voudrais souligner l'importance d'une ratification rapide du Traité sur la haute mer sur la biodiversité marine dans les zones situées au-delà de la juridiction nationale et confirmer candidature de la Belgique pour accueillir le futur secrétariat de l'accord BBNJ à Bruxelles.
- De nombreuses crises auxquelles le monde est confronté aujourd'hui sont interconnectées. Nous devons œuvrer ensemble à ce que les générations actuelles et futures, partout dans le monde, puissent jouir de leur droit à un environnement sain. Et nous devons travailler ensemble d'une manière inclusive et socialement juste, en impliquant les jeunes, les peuples autochtones et d'autres parties prenantes. C'est un message important de l'ANUE 6 au Sommet pour l'avenir.
- Pour conclure, la Belgique tient à réitérer sa reconnaissance pour le travail et le leadership du PNUE visant à maintenir l'environnement en haut de l'agenda mondial.

Merci